

BRUXELLES

Brussels Airport rénove l'hôtel Sheraton

Brussels Airport va rénover, au cours des deux prochaines années, l'hôtel Sheraton situé juste à côté du terminal de l'aéroport de Zaventem. Le montant de l'investissement n'a pas été communiqué.

Le Sheraton Brussels Airport Hotel a ouvert ses portes en 1989. Depuis 2017, cet hôtel quatre étoiles

est exploité par la chaîne Marriott, tandis que Brussels Airport est propriétaire du bâtiment depuis 2019.

Au cours des deux prochaines années, Brussels Airport va procéder à une rénovation complète du bâtiment. La façade sera renouvelée, avec notamment l'aménagement d'une galerie vitrée à l'avant. Le lobby

sera également agrandi, les chambres bénéficieront d'un nouvel aménagement, le restaurant sera rénové et les salles de réunion situées au dernier étage seront transformées en chambres spacieuses.

Les premiers travaux sur la façade ont déjà débuté cet été. La rénovation complète devrait être achevée d'ici la fin de l'année 2028. » L'hôtel restera ouvert pendant toute la durée des travaux. ■

BRUXELLES

CES BRUXELLOIS DEVENUS ADEPTES DU TÉLÉTRAVAIL : « DU WIN-WIN »

Cinq ans après le pic du Covid, le télétravail reste solidement installé à Bruxelles. Marie et Frédéric, deux habitués convaincus de cette routine de travail, racontent pourquoi ils ne pourraient plus s'en passer.

AZAD YAGIRIAN

Le télétravail n'a rien d'un souvenir de la pandémie. Avant la crise sanitaire, un salarié bruxellois sur quatre travaillait au moins occasionnellement depuis son domicile. En 2021, au plus fort de la crise, ils étaient six sur dix. Depuis 2022, la proportion s'est stabilisée autour de 53 %, avant d'atteindre 55 % en 2025, selon une analyse de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse. La vraie bascule se situe ailleurs : le télétravail intensif, pratiqué au moins la moitié du temps, concernait 2 % des salariés avant la crise. Ils sont aujourd'hui 25 %, soit plus de douze fois plus. Habitants de Watermael-Boitsfort, Marie (50 ans), employée au SPF BOSA (services d'appui fédéraux), et

Frédéric (58 ans) qui travaille au SPF Finances, font partie de ces convertis.

UN RYTHME DE VIE REPENSÉ

« Ça peut varier mais en général, je télétravaille la moitié de la semaine. » Marie faisait déjà quelques jours de télétravail avant le Covid. Mais la pandémie a tout changé. « Avant je travaillais sur ma table de salle à manger », se souvient-elle. « Après plus d'un an à jongler comme ça, j'ai fini par investir dans du mobilier de télétravail adéquat. J'ai donc opté pour un deuxième écran, un bureau. Un coin vraiment à moi. »

Ce nouvel espace lui a aussi permis de réorganiser ses journées. « Ça me permet de vraiment couper à midi. Je prends

ma pause et je vais marcher une heure, ce que je ne ferais pas si j'étais au bureau. » Le soir, le gain de temps se ressent aussi : fini les trajets qui grignotent les heures libres. Elle en profite pour avancer dans les tâches ménagères. « Le matin, je lance une machine, sur le temps de midi je vais vite l'étendre. » Frédéric partage ce constat, mais insiste plutôt sur la concentration. « Je télétravaille 2 à 3 fois par semaine. Et il faut dire qu'en télétravail, on est beaucoup plus efficace. On papote moins avec les collègues, on est concentré sur son travail. C'est du win-win. » Résultat : du temps libéré en fin de journée. « Je peux aller faire les courses directement et éviter les afflux vers 18-19h. »

UNE QUALITÉ DE VIE QU'ILS NE VEULENT PLUS LÂCHER

Pour Marie, le télétravail a parfois joué un rôle bien plus concret. « Il m'a sauvé la vie plusieurs fois. » Elle se souvient d'une panne de chauffage en plein hiver. « Le chauffagiste était, par chance, de passage dans le quartier et a pu intervenir dans la foulée. Sans le télétravail, la chaudière serait restée en panne plusieurs jours. » Ce dont elle serait prête à se séparer ? « J'irais jusqu'à laisser ma prime de télétravail, qui est de 20 euros par mois et que mon employeur me

donne, pour continuer à télétravailler », confie-t-elle. « C'est surtout une question de confiance vis-à-vis de son employeur. Il y en a qui vont en abuser, mais moi, ça me permet de me mettre dans ma bulle et d'avancer sur mes dossiers. » Une conviction qu'elle nuance tout de même. « Le télétravail n'est pas un dû. Mais quand il y a la possibilité de l'accorder, ça a vraiment ses avantages. » Frédéric, lui, y voit surtout un acquis à préserver jusqu'à la retraite. « C'est un acquis qu'on a déjà depuis quelques années. Si ça venait à être supprimé, ça ne m'enchanterait pas », lâche-t-il, en pointant aussi le climat ambiant. « On vit dans une époque qui est anxiogène, le stress de la société, des transports en commun, etc. » Même tout proche de la pension, il ne changerait rien à son organisation. « Dans trois ans et demi, je suis pensionné. Mais même si je gagnais un peu plus en présentiel, je privilégierais au minimum deux jours de télétravail par semaine. » Il évoque enfin

le sommeil. « Commencer une heure plus tard permet d'avoir minimum trois heures en plus sur sa semaine. On a plus la pêche. Et puis je suis tombé très rarement malade ces dernières années. »

De son côté, Marie y voit aussi une question de santé. « J'ai eu 50 ans. Et je pense qu'au fur et à mesure que les années passent, on a moins d'énergie que quand on a 20 ans. Ça permettrait peut-être de lutter contre certaines maladies liées à la fatigue. »

Deux parcours différents, une même conviction : revenir en arrière est inenvisageable. « J'angoisse à l'idée de revenir au système d'aujourd'hui », résume Marie. ■



Frédéric © A.Y.



Marie © A.Y.